La pédagogie est-elle un art?

Autor(en): **Barbey, Léon**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041461

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

récompenses, etc. Il y aurait tout un chapitre à écrire sur la formation ménagère des femmes ; il fournira la matière d'un second article.

L'éducation des jeunes gens n'est pas moins nécessaire. Tel jeune homme, — un domestique de campagne, — se présentait un jour à l'état civil de son village pour les formalités matrimoniales.

— Comment, tu veux te marier, dit le fonctionnaire, tu n'as pas de ressources !

Et l'autre se redressant, réplique :

— Oh ! ça ne fait rien, je suis bourgeois de deux communes.

Conception fausse de beaucoup de gens sur le rôle des communes et de l'Etat.

Le mariage est l'état de vie du grand nombre et nul n'a le droit de l'interdire à l'individu. Mais combien de jeunes, n'écoutant que l'instinct, sont pressés de s'établir ou se mettent dans des conditions qui exigent un mariage précoce sans avoir réalisé aucune économie. Apprendre aux adolescents, et déjà aux enfants, à se dominer, à se renoncer, c'est fortifier leur volonté pour les luttes ultérieures. Ce que, en d'autres pays, des lois civiles brutales ont tenté pour soulager l'Assistance et assainir la race, la morale chrétienne peut l'obtenir.

Et c'est aux éducateurs d'enseigner à la suivre. *M. V.*

La pédagogie est-elle un art?

L'habileté à éduquer ne peut pas se réduire à une science, ou à un ensemble de sciences. Sinon, tout homme au courant des exigences de la foi et de la philosophie, de la psychologie et de la pédagogie expérimentales serait *ipso facto* un éducateur achevé. Or on sait que ce n'est pas toujours le cas. La science pédagogique ne constitue donc pas toute l'éducation. Et c'est pourquoi, sous le nom d'art pédagogique, on a désigné parfois cet autre élément qui, ajouté à la science de l'éducation, fait un éducateur accompli.

Mais ce terme d'*art*, appliqué à la pédagogie, est assez malheureux parce que équivoque. En effet, l'*art* en question ne saurait être appelé un art au même titre que la sculpture, la musique (beaux-arts), ou l'habileté à fabriquer des sabots (arts utiles) : l'éducateur comme tel n'est ni un artiste, ni un artisan. On ne peut pas parler d'art pédagogique au sens propre du mot art, mais seulement au sens métaphorique, moyennant une comparaison sous-entendue. L'action de l'artiste, qui du marbre « tire » une statue, présente quelque similitude avec l'action de l'éducateur, qui d'un enfant « tire » un homme. La similitude réside en ce que tous deux, l'artiste et l'éducateur, agissent sur quelque chose, sur une matière, et la transforment. Mais à côté de cette ressemblance, il y a surtout de grandes différences. Le bloc de marbre est entièrement passif

sous le ciseau, l'enfant, au contraire, est spontanément actif. De plus il est éduqué dans la mesure où, loin de rester passif, il réagit sous l'influence de l'éducateur. D'autre part, dans sa besogne, l'artiste est guidé par la recherche du beau, l'artisan s'applique à produire un objet utile et commode ; un enfant, lui, ne devient pas un homme parfait dans la seule mesure où il est beau, et il n'est pas une *chose* qui puisse *servir*. Dès lors, appeler l'éducation, même une partie de l'éducation, un art, c'est parler par métaphore et non au sens propre, ce qu'il est préférable d'éviter, si l'on vise à la clarté dans les idées et à la précision dans les mots. Elle n'est un art qu'au sens métaphorique, ou, en termes philosophiques, selon une analogie de proportionnalité impropre, dans le sens où, selon saint Augustin (*Cité de Dieu*, IV, 21), les anciens appelaient la vertu, l'art de vivre honnêtement.

De quelle nature est alors cet élément de la pédagogie qui complète l'élément scientifique ?

Il consiste d'abord en un ensemble d'aptitudes à user habilement de la science pédagogique, à l'appliquer judicieusement en tenant compte des conditions variables des milieux, des sujets et de leurs rapports aux objets à étudier (éducation intellectuelle), aux « vertus » à acquérir (éducation physique et morale). C'est bien un ensemble d'aptitudes, et qui ne se rencontrent pas nécessairement toutes chez le même individu. Ces aptitudes paraissent nettement différenciées et indépendantes. Un maître peut être excellent instructeur et piètre éducateur au point de vue moral. Un maître est rarement aussi qualifié pour enseigner toutes les branches, ou simplement toutes les parties d'une même branche, même en supposant qu'il soit personnellement aussi compétent dans les unes que dans les autres, donc à égalité de connaissances de ces sciences et de la science pédagogique qui les concerne.

Cette multiplicité d'aptitudes nous oblige à décomposer le problème.

Envisageons d'abord les aptitudes à l'éducation morale, les aptitudes de ces pédagogues dont on dit qu'à leur école on ne devient peut-être pas très savant, mais poli, honnête, « bien élevé ». Dans leur ensemble, ces aptitudes consistent à savoir guider les enfants sur le chemin de la vertu, à leur donner une juste orientation vers la vie moralement bonne, à leur faire acquérir les qualités morales, les vertus, qui sont les *moyens* intérieurs par lesquels ils marcheront efficacement *vers la fin* de la vie morale. Ce qui règle les interventions pédagogiques dues à ces aptitudes, ce n'est donc ni la recherche du beau, ni celle de l'utile, mais celle du bien, du bien suprême de la vie avec quoi s'identifie la fin dernière de la vie. Mais elles portent sur les moyens aptes à orienter vers cette fin ; donc ces aptitudes se rattachent à la vertu de *prudence*. Elles consistent à mettre ces moyens à la disposition d'autrui ; donc ces aptitudes se rattachent à cet aspect

de la prudence qui dirige la conduite d'autrui, *prudence sociale.* Nous savons en effet que bien des gens, prudents pour eux-mêmes, comme on dit, s'y prennent très maladroitement dans l'éducation de leurs enfants.

Saint Thomas considère deux sortes de prudence : la prudence par laquelle quelqu'un se conduit lui-même — prudence personnelle ; et la prudence par laquelle quelqu'un conduit un groupe, *multitudinem* — prudence sociale.

Cette prudence sociale se divise à son tour en autant d'espèces qu'il y a d'espèces de groupements d'hommes. Il y a en effet des groupements constitués en vue d'une affaire déterminée, telle une armée pour combattre, qui crée le domaine de la prudence militaire. Il y a d'autres groupements qui sont constitués en vue de la vie entière ; ainsi une maison, une famille, qui donne lieu à l'exercice d'une prudence familiale (*œconomica*) ; ainsi une cité, un royaume, que dirige la prudence du chef, *regnativa* (II II, 48, art. unique).

Les aptitudes à l'éducation morale relèvent de cette prudence sociale qui a en vue *le bien de la vie tout entière* de l'enfant. Elles sont nécessaires aux parents, aux gouvernants qui s'occupent de l'éducation du peuple, aux ministres de la religion, enfin aux maîtres. Délégués par la famille, l'Etat et l'Eglise, ceux-ci accomplissent bien leur tâche dans la mesure où ils réussissent à former un enfant, un citoyen, un chrétien apte à jouer son rôle dans ces divers groupes et par là même, le social et le personnel se prêtant un appui mutuel, à se parfaire lui-même.

Envisageons maintenant les aptitudes à l'enseignement proprement dit. Elles présupposent, évidemment, la connaissance par le maître des branches du programme. Elles peuvent accompagner la connaissance de la didactique, ou pédagogie de l'enseignement de ces branches. Mais elles sont autre chose, elles sont des aptitudes, en telle ou telle branche, en tel ou tel chapitre de telle science, à bien user de ces connaissances pour instruire les élèves, et spécialement les élèves de tel âge, de telle mentalité, à tel stade de développement psychique. C'est aussi une espèce de prudence. Mais comme pour la prudence militaire dont parlait saint Thomas, il s'agit cette fois d'une prudence sociale qui ne regarde pas l'orientation de la vie entière, mais assure une bonne initiation des élèves à certaines affaires, *à certaines activités partielles* de la vie : lecture, écriture, calcul, sciences, chant, musique, etc.

Ainsi donc, les aptitudes pédagogiques dans le domaine de l'instruction et de l'éducation doivent être considérées comme des aspects de la vertu de prudence sociale. Elles peuvent comporter un élément inné et un élément acquis par l'expérience ; au premier point de vue, on parle de gens qui ont un talent naturel pour la pédagogie, un véritable don, et ce don peut exister chez quelqu'un

qui n'est pas initié à la science pédagogique. Unir un don naturel de pédagogie à une certaine expérience et à une science pédagogique précise, ce serait assurer un maximum de rendement à l'éducation en ce qui dépend de l'éducateur.

LÉON BARBEY.

Comment une sourde-muette-aveugle devint bachelière ès lettres

L'abbé de l'Epée, qui fonda en 1770 le premier institut privé pour l'éducation des sourds-muets, avait reconnu déjà les chances de succès de l'éducation des enfants sourds-muets-aveugles. Mais ce n'est guère qu'à la fin du XIXme siècle qu'on obtint dans ce domaine, ou du moins qu'on connut au long et au large des résultats vraiment merveilleux. Le cas de Laura Bridgman et celui d'Hélène Keller sont parmi les plus démonstratifs et les plus réconfortants.

Laura Bridgman, née sans infirmité, devint sourde et aveugle à l'âge de 3 ans à la suite d'une fièvre scarlatine. Elle perdit rapidement la capacité de langage qu'elle avait acquise et ne s'exprima plus que par gestes jusqu'à ce qu'elle entrât, en 1827, à l'Institut pour aveugles de Boston, dirigé par le Dr Howe. Grâce aux bons soins qu'elle y reçut, à l'emploi combiné de l'alphabet des sourds-muets et des aveugles, elle parvint à une parfaite possession du langage.

Cette brillante réussite fit apprécier davantage l'Institut du Dr Howe, car il n'est pas de meilleure réclame que le succès, de meilleure prédication que l'exemple. La réputation de l'Institut décida, quelques années plus tard, les parents Keller à confier à des spécialistes leur malheureuse enfant, Hélène.

Hélène Keller est née en 1880 à Tuscumbia, province d'Alabama, au sud des Etats-Unis. Au cours de sa deuxième année, une encéphalite lui coûta la perte de la vue, de l'ouïe et du langage. Elle vécut dans ce triste état jusqu'à l'âge de 7 ans, réussissant à peine à communiquer par signes avec son entourage. Elle en souffrait d'autant plus qu'elle était douée d'un riche tempérament.

En 1887, Miss Sullivan, de l'Institut pour aveugles de Perkins, entreprit son éducation. Il lui fallut du dévouement, cela va sans dire, de la persévérance, et même une inflexible sévérité pour mener à bien sa noble tâche. Elle en fut bientôt récompensée en entrevoyant toutes les ressources psychiques et morales de son élève. Le sens tactile seul pouvait servir de truchement, là aussi. Hélène apprenait à former les sons en explorant de ses doigts les positions et les mouvements de la langue, des lèvres, de toute la bouche de sa maîtresse de langage.

Les progrès furent non seulement rapides, mais étendus, si